



# Financement des CIE: Evolutions et modalités pratiques

*25 janvier 2017*





# MOT DE BIENVENUE

**Grégoire Evéquo** Président 2017 de la FFPC  
Directeur général de l'OFPC

**Joël Gaillard** Président de l'association des fonds  
cantonaux,  
Président du FCFP





# DEMONSTRATION DE FINCIE

**Mathieu Barbay**  
**Sabrina Cohen Dumani**  
**David Valterio**

**CONCEPTO**  
**FFPC**  
**FCFP**



# TRANSITION DE CIECH À FINCIE

Les données actuellement en cours de traitement sur ciech.ch seront dès le 30 juin 2017 transférées sur fincie.ch.

Cela signifie en pratique que:

- Les demandes antérieures encore en cours de traitement devront impérativement être terminées avant le 1<sup>er</sup> juin 2017.
- Les acomptes de financement 2016-2017 seront pris en considération et téléchargés sur FINCIE.
- Les archives seront téléchargées sur FINCIE dès le 1<sup>er</sup> juillet 2017.
- Plus aucune données concernant le canton de Genève ne seront traitées sur ciech.ch dès le 1<sup>er</sup> juillet 2017.



# ENTREE EN VIGUEUR

Les financements seront calculés à l'aide de [fincie.ch](http://fincie.ch)

1. Pour



Genève : dès la rentrée scolaire **2016-2017**

2. Pour



le Valais : dès le rentrée scolaire **2017-2018**



# DATES CLES

**Le 10 février 2017:**

Chaque organisateur de cours:

- recevra une lettre avec ses codes d'identification
- devra approuver les conditions générales d'utilisation de FINCIE

**Délai de traitement des demandes:**

- 31 mars 2017 pour les intercantonaux
- 31 octobre 2017 pour les genevois



# ACCOMPAGNEMENT

- Pour Genève, l'OFPC et la FFPC s'engagent à effectuer un accompagnement soutenu auprès de chaque entité afin de mener à bien cette évolution.
- Les personnes de contact sont :
  - Ana Maria Barbeito OFPC
  - Sabrina Cohen Dumani FFPC
- Des directives préciseront les modalités pratiques





# QUESTIONS-REPOUNSES

